

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025

Date de convocation : 13 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ : M. BALSAN

ABSENTS: M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-066 Convention de mise à disposition d'une cabine de téléconsultation ophtalmologique sur le site de Louviers du Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS 23 MAI 2025

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE 23 MAI 2025

Le Maire
François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212785765-20250519-25-066-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception en préfecture : 23/05/2025

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE CABINE DE
TÉLÉCONSULTATION OPHTALMOLOGIQUE SUR LE SITE
LOVÉRIEN DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
ELBEUF-LOUVIERS-VAL-DE-REUIL**

RAPPORT

Mme Céline LEMAN rappelle que le territoire de l'agglomération Seine-Eure, dont Louviers est la ville-centre, compte 105 000 habitants. La densité de l'offre ophtalmologique y est extrêmement faible avec un unique professionnel libéral pour l'ensemble du territoire, ce qui en fait un des territoires les plus faiblement dotés de son département, et de la région. Le tableau ci-après en témoigne.

	CA Seine-Eure	Eure	Normandie
Densité des ophtalmologues libéraux (pour 100 000 hab.)	1	3,8	4,7

Source FNPS - INSEE - 2023

Le nombre d'orthoptistes est, lui aussi, extrêmement faible avec un unique professionnel libéral sur le territoire (*source : SNDS – 2023*).

Le projet d'installation d'une cabine de téléconsultation ophtalmologique connectée a pour but de renforcer l'offre de soins en ophtalmologie à Louviers en proposant une prise en charge complète de l'examen de l'œil allant du rendez-vous à l'ordonnance.

Pour cela, la Ville a lancé un appel d'offre, publié le 12 décembre 2024. L'entreprise Eyeneed a répondu en proposant son dispositif Doctovue. Le protocole de soin qui lui est associé a été validé par l'Agence régionale de santé de Normandie à l'occasion d'implantations antérieures à Évreux et à Bernay. La cabine permet d'assurer des consultations visant à la délivrance d'ordonnance de lunettes qui constituent le besoin d'une majeure partie de la population. Elle permet également le repérage de maladies de l'œil plus graves pour lesquelles le patient est ensuite réorienté vers l'ophtalmologue pour une consultation spécifique.

Le Centre hospitalier intercommunal Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil (CHiELV) est partenaire du projet et met à disposition une salle dans laquelle la cabine sera installée. Il fournit également la prestation d'accueil nécessaire à la bonne orientation des patients. Ce projet participe au développement de son offre au titre du label *Hôpital de proximité*, accordé au site de Louviers du CHiELV.

La Ville de Louviers se positionne comme investisseur et propriétaire de la cabine qu'elle met à disposition du CHiELV. L'entretien et la maintenance sont pris en charge pour cinq ans par la société Eyeneed dans

le cadre de l'investissement initial. La prestation de consultation est assurée par Eyeneed en lien avec un ophtalmologue du territoire.

Le financement de la cabine bénéficie de la participation de la Région Normandie, du Département de l'Eure, de l'Agglomération Seine-Eure qui ont tous trois répondu favorablement à la sollicitation de la Ville de Louviers. Les montants des subventions sont les suivants :

Région Normandie	64 950 € soit 50 %
Conseil Départemental de l'Eure	32 475 € soit 25%
Agglomération Seine-Eure	6 495 € soit 5%

Le Conseil municipal est aujourd'hui sollicité pour donner son aval à la convention de partenariat établie entre la Ville de Louviers et le CHiELV afin d'encadrer la mise à disposition de la cabine ainsi que son transfert de propriété au CHiELV à la fin de la 5^e année.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

Considérant le projet de convention de partenariat entre la Ville de Louviers et le Centre hospitalier intercommunal présenté en annexe.

APPROUVE le projet d'installation d'une cabine de téléconsultation ophtalmologique sur le site du Centre hospitalier intercommunal Elbeuf Louviers Val-de-Reuil au bénéfice des Lovériens

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Ville de Louviers et le Centre hospitalier intercommunal Elbeuf Louviers Val-de-Reuil relative à la mise en place, au fonctionnement et au transfert de propriété d'une cabine de téléconsultation ophtalmologique.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250519-25-066-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025